



**COMMUNIQUÉ 2010-08**  
Le 15 février 2010

***POUR AFFICHER S.V.P.***

## **La liste d'ancienneté pure est disponible sur le site internet du SEMB-SAQ (CSN)**

Tel que nous vous l'avons annoncé lors des assemblées générales de l'automne dernier, une nouvelle liste classant les employés selon leur date d'ancienneté pure sera disponible aujourd'hui sur le site du SEMB-SAQ (CSN).

Les employés du groupe SEMB-SAQ auront deux semaines pour vérifier que leur nouvelle date d'ancienneté est exacte, soit du 15 au 28 février 2010. Cette nouvelle date d'ancienneté doit correspondre à votre date d'embauche comme employé à temps partiel.

Si vous constatez une erreur, vous pouvez demander une révision. Vous devrez alors remplir le formulaire prévu à cet effet et disponible dans l'intranet. Cette demande devra être justifiée et un comité paritaire se chargera de la validation.

Pour toute question nous vous invitons à communiquer avec :

Joël Beaulieu au 514-917-4393

Éric Forget au 514-246-3850

Syndicalement votre,

Votre comité de négociation



**Syndicat des employé(e)s de magasins et de bureaux de la S.A.Q.**

1065 rue St-Denis, Montréal, H2X 3J3

Téléphones: (514 / 849-7754) / Ligne directe: 1-800-361-8427 / Courriel : [info@semb-saq.com](mailto:info@semb-saq.com)